

DG-.....

Casablanca, le lundi 27 juin 2022.

DECISION D'ANNULATION

D'APPEL D'OFFRES N°06/2022/CTSA-S

- **MAITRE D'OUVRAGE : SOCIETE CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE SA**
- **OBJET : RÉALISATION DE LA TRÉMIE DÉNIVELANT LE CARREFOUR SIS INTERSECTION BOULEVARD DE LA RÉSISTANCE ET BOULEVARD MOHAMMED VI ET DE MISE À NIVEAU DE LA TRÉMIE HADJ OMAR RIFFI : « PRESTATION DE CABINET TOPOGRAPHE : EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE CONTRÔLE TOPOGRAPHIQUES DURANT L'EXECUTION DES TRAVAUX ET LEUR RECEPTION »**
- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transport fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu le changement des données économiques et techniques des prestations objet de l'appel d'offres qui ont été fondamentalement modifiées ;
- Vu les dispositions de l'alinéa « a » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transport.

Le Directeur Général « Autorité compétente » de la société Casa Transport « Maitre d'ouvrage »,
décide, en date du 27/06/2022 ; l'annulation de l'appel d'offres en cours.

Fait à Casablanca, le 27 JUIN 2022

Le Directeur Général
Nabil Belabed

